

Montréal, le 3 avril 2024

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Joelle Cardinal  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
11e étage  
800, boulevard de Maisonneuve Est  
Montréal (Québec) H2L 4M8

**Objet : Demande d'adoption de huit normes de fiabilité liées à l'établissement  
des limites d'exploitation du réseau (SOL)**

**Dossier R-4229-2023**

---

Maître Cardinal,

Le 31 août 2023, dans le cadre du dossier mentionné en objet, Hydro-Québec, par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (le Coordonnateur), dépose auprès de la Régie de l'énergie (la Régie) une version révisée du texte des huit normes de fiabilité faisant l'objet du dossier, ainsi qu'une version révisée du texte de leur annexe Québec respective (pièces [B-0039](#)<sup>1</sup> et [B-0042](#)), en vue de l'adoption de ces normes.

La Régie note que des éléments du texte de certaines normes dans leur version française ainsi que du texte de certaines annexes Québec, en versions française et anglaise, nécessitent une nouvelle validation de la part du Coordonnateur.

La Régie transmet donc au Coordonnateur, avec la présente, les textes des normes ainsi que de l'annexe Québec visées où ces éléments sont surlignés en jaune.

Par ailleurs, la Régie note que le tableau « Version History » dans les textes initiaux de la version anglaise de la norme IRO-008-3 ainsi que de la version anglaise en suivi des modifications ([B-0010](#) et [B-0011](#) respectivement) ne sont pas cohérents.

---

<sup>1</sup> Le fichier des normes en version française a été révisé le 24 janvier 2024 ([B-0066](#)).

Veillez transmettre à la Régie les textes révisés des normes et des annexes Québec visées **au plus tard le 10 avril 2024 à 12 h.**

Veillez agréer, Maître Cardinal, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl  
p.j.